



## Déclaration commune des organisations syndicales

### CFDT CGT CFE-CGC CFTC UNSA et FSU

Les organisations syndicales CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, UNSA et FSU se sont réunies pour échanger sur l'actualité sociale.

Elles rappellent que depuis des mois, face aux inégalités sociales et territoriales, elles ont réclamé des politiques publiques permettant plus de justice sociale.

Depuis des mois, elles ont appelé le gouvernement à les écouter à travers un véritable dialogue social.

Aujourd'hui, dans un climat très dégradé, la mobilisation des gilets jaunes exprime une colère légitime, à laquelle le gouvernement a répondu dans l'urgence, sans apporter de réponses suffisantes et durables à une crise profonde.

**En Bretagne, la Conférence sociale est, depuis quelques années déjà, un espace de dialogue social régional dans lequel les acteurs du quadripartisme (Etat, Région, organisations patronales et syndicales) ont su élaborer des expérimentations territoriales autour des enjeux de sécurisation des parcours professionnels.**

La Conférence sociale bretonne a **deux missions** :

- **Construire un agenda social** en expérimentant des méthodes de dialogue social innovantes sur les territoires
- Prendre des **mesures sociales en cas d'urgence**.

Nos organisations s'engagent dans cette conférence sociale, chacune avec ses revendications et propositions propres ou en commun chaque fois que cela est possible.

Les sujets de pouvoir d'achat, des salaires, du logement, des transports, de la présence et l'accessibilité des services publics, de la fiscalité, doivent trouver enfin des débouchés concrets pour les salariés, retraités et demandeurs d'emploi, créant ainsi les conditions sociales d'une **transition écologique juste**.

**La CFDT, la CGT, la CFE-CGC, la CFTC, l'UNSA et FSU Bretagne appellent le gouvernement à garantir des négociations loyales dans les entreprises : le pouvoir de vivre décemment passe avant tout par un salaire décent.**

Nos organisations syndicales demandent :

- **La mise en place de NAO au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, dans toutes les entreprises bretonnes avec une présence syndicale.**
- Elles proposent aussi **l'incitation par les Commissions Paritaires Régionales (IA, I PE et PL) à la négociation salariale pour les salariés dans chacune des TPE.**
- **Dans le même temps, l'augmentation du point d'indice et l'amélioration des carrières sont toujours une exigence attendue par les agents de la fonction publique.**

Donnons-nous les moyens ensemble, au-delà des intentions et expérimentations, de **construire du progrès social pour toutes et tous ensemble.**

La question de la formation professionnelle dans les entreprises et sur les territoires doit répondre aux exigences de besoins d'emploi et à celle du droit de chaque salarié de se former pour assurer son parcours professionnel. Le développement des qualifications et le parcours des salariés en emploi doit être une des solutions pour garantir un avenir professionnel. La formation doit favoriser les créations d'emploi et réduire le chômage.

Nos organisations s'engageront dans les concertations qui doivent être menées sur les lieux d'activité et de vie des territoires, pour construire des solutions concrètes et adaptées avec les citoyens et les acteurs associatifs locaux.

En Bretagne, la force des acteurs économiques et sociaux réside dans notre capacité commune à construire des solutions innovantes, ancrées dans les réalités qui font la richesse de nos territoires.

**Nous avons aujourd'hui l'opportunité de faire de la Conférence sociale régionale bien plus qu'un espace de discussion et d'expérimentations. La situation l'impose.**

**A nous de nous en saisir.**

Fait à Rennes, le 10 janvier 2019